

1. *Débitrice*: **MIDAS Investment Consulting SA**, route du Pré-Bois 20, 1218 **Le Grand-Saconnex**

2. *Remarques*: Conseil et prestation de services en matière commerciale, financière, fiscale et immobilière, de même que prestations de services en relation avec le réseau Internet ou tout autre support électronique interconnecté ou non.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
3. L'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
- dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).

Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1)

Pour tout renseignement:

Nadia Accardi/Danièle Gatto, tél. 022 327 73 58

Office des faillites
1227 Carouge

(02775694)